

Description des portraits inscrits dans les commentaires au bulletin

Pour les compétences, l'enseignant inscrit le portrait 1, 2, 3 ou 4 aux commentaires dans le bulletin de votre enfant

An 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
<p>Portrait 1 Compétence en émergence</p> <p>Votre enfant...</p> <p>nécessite une aide constante à toutes les étapes de réalisation de la tâche.</p> <p>a une faible capacité à expliquer son action, à reconnaître une erreur ou un point fort dans des tâches simples ou des problèmes à résoudre.</p> <p>Tâches</p>	<p>Portrait 2 Compétence modérée</p> <p>Votre enfant...</p> <p>nécessite une aide fréquente à toutes les étapes de réalisation de la tâche.</p> <p>peut parfois expliquer son action, quelques erreurs ou reconnaître un de ses points forts pour réaliser des tâches simples ou des problèmes à résoudre.</p> <p>Tâches</p>
<p>Portrait 3 Compétence intermédiaire</p> <p>Votre enfant...</p> <p>nécessite parfois une aide à certaines étapes de réalisation de la tâche.</p> <p>démontre une certaine capacité à expliquer son action et à ajuster ses démarches pour réaliser des tâches plus complexes ou des problèmes à résoudre.</p> <p>Tâches</p>	<p>Portrait 4 Compétence assurée</p> <p>Votre enfant...</p> <p>poursuit les apprentissages du programme avec une aide habituelle.</p> <p>explique son action et ajuste ses démarches pour réaliser des tâches complexes et résoudre des problèmes dans la plupart des situations.</p> <p>Tâches</p> <p>réalise des tâches complexes.</p> <p>utilise et réutilise dans les tâches complexes des notions, démarches et stratégies nécessaires.</p>

Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2024-2025
PHASE 3

Renseignements importants concernant l'évaluation
Document à conserver pendant toute l'année scolaire

Version corrigée – Juin 2024

Une première communication écrite portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le 15 octobre 2024.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PHASE 3)

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre 2024**.

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 28 août 2024 au 7 novembre 2024
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- La rencontre de parents pour la remise du bulletin se tiendra le 21 et 22 novembre 2024.

Deuxième bulletin :

- Étape du 8 novembre 2024 au 7 février 2025
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur Mozaïk dans la semaine du 17 février 2025.

Troisième bulletin :

- Étape du 10 février 2025 au 20 juin 2025
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur Mozaïk au plus tard le 10 juillet 2025.

* Vous trouverez un commentaire sur une des compétences suivantes au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail		
Savoir communiquer		
Savoir travailler en équipe		X

Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			
	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuves de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)									
	X		X	X		X	X		X	
	Écrire (40 %)									
	X		X	X		X	X		X	
Communiquer oralement (20 %)										
				X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)									
				X		X	X		X	
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)										
	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)									
	X		X	X		X	X		X	
	Comprendre les textes lus et entendus (30 %)									
	X		X	X		X	X		X	
Écrire des textes (30 %)										
				X		X	X		X	
Sciences et technologies										
	X		X	X		X	X		X	
Histoire et éducation à la citoyenneté										
	X		X	X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé										
	X		X	X		X	X		X	
Culture et citoyenneté québécoise										
	X		X	X		X	X		X	
Géographie										
	X		X	X		X	X		X	
Arts plastiques										
	X		X	X		X	X		X	

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir des travaux, situations d'évaluation, laboratoires...